Mission Handicap

INAPTITUDE & RECLASSEMENT

16 INFOS ESSENTIELLES



Disneyland Paris

Téléchargé sur unsa-disneyfr le 15 novembre 2016 à 02:00 · UNSA Disneyland Paris
récupéré sur UNSA DISNEYLAND PARIS

VOUS ACCOMPAGNER DANS TOUTES LES ÉTAPES DE VOTRE PARCOURS DE RECLASSEMENT

L'équipe de la Direction
des Ressources Humaines

récupéré sur UNSA DISNEYLAND PARIS

Suite à une visite médicale, le médecin du travail a abordé avec vous le sujet de l'inaptitude.

Pour vous accompagner et vous guider dans toutes vos démarches, ce guide pratique est à votre disposition. Vous y trouverez toutes les informations pour vivre cette période de manière plus sereine : bien comprendre l'inaptitude et son processus de déclenchement, les acteurs de l'entreprise qui vont vous aider dans la recherche d'un reclassement, les rôles de chacun d'entre eux... ainsi que le vôtre.

Ce document est le fruit d'un travail collaboratif avec les Ressources Humaines, les médecins du travail et les politiques sociales.

Tous les interlocuteurs impliqués dans votre dossier se tiennent à votre disposition pour compléter ces informations et vous accompagner au quotidien.

Téléchargé sur unsa-disney.fr le 15 novembre 2019 à 02:07 - UNSA Disneyland Paris

QUE SIGNIFIE ÊTRE DÉCLARÉ INAPTE À SON POSTE DE TRAVAIL ?

INFO



Vous pouvez être déclaré inapte à votre poste de travail lorsque **le médecin du travail constate qu'aucune mesure d'aménagement, d'adaptation ou de transformation du poste de travail occupé n'est possible et que votre état de santé consolidé justifie un changement de poste.**

LES EXAMENS MÉDICAUX

Pour pouvoir constater l'inaptitude au poste de travail, le médecin du travail doit avoir réalisé au moins un examen médical, accompagné si nécessaire d'examens complémentaires.
Si le médecin du travail estime qu'un 2nd examen est nécessaire pour rassembler les éléments permettant de motiver sa décision, celui-ci doit être réalisé dans un délai maximum de 15 jours suivant le 1er examen.

récupéré sur UNSA DISNEYLAND PARIS

Téléchargé sur unsa-disney.fr le 15 novembre 2026 à 02:00 · UNSA Disneyland Paris

INFO

2

C'est le médecin du travail qui informe le référent inaptitude et maintien dans l'emploi (RIME).



COMMENT EST DÉCLARÉE L'INAPTITUDE AU POSTE DE TRAVAIL ?

Seul le médecin du travail est compétent pour se prononcer sur votre aptitude médicale à votre poste de travail.

L'inaptitude peut être déclarée lors :

- de la visite périodique
- d'une visite à votre demande ou la demande de votre responsable hiérarchique ou du médecin du travail,
- d'une visite de reprise.

Tout comme l'Entreprise, vous pouvez contester l'avis du médecin de travail. Pour cela, il est nécessaire de saisir le Conseil des Prud'hommes. La saisine doit être faite dans les 15 jours suivant la notification de l'avis du médecin du travail.

récupéré sur UNSA DISNEYLAND PARIS

Téléchargé sur unsa-disney.fr le 15 novembre 2026 à 02:00 - UNSA Disneyland Paris

2 INFO

En plus de l'obligation de réaliser au moins un examen médical pour constater l'inaptitude du salarié, le médecin du travail doit avoir :

- réalisé ou fait réaliser une étude du poste et des conditions de travail,
- précisé la date de la dernière fiche d'Entreprise,
- échangé avec vous et l'Entreprise afin que vous puissiez faire part de vos observations sur les avis et propositions qu'il entend faire.



Si le médecin du travail mentionne dans son avis conformément aux obligations légales, que votre maintien dans un emploi serait préjudiciable à votre santé ou que votre état de santé fait obstacle à tout reclassement, l'Entreprise est dispensée de recherche de reclassement. Il est donc nécessaire de contacter les Ressources Humaines. Un licenciement sera inéluctable.

récupéré sur UNSA DISNEYLAND PARIS

Téléchargé sur unsa-disney.fr le 15 novembre 2020 à 02:00 - UNSA Disneyland Paris

INFO

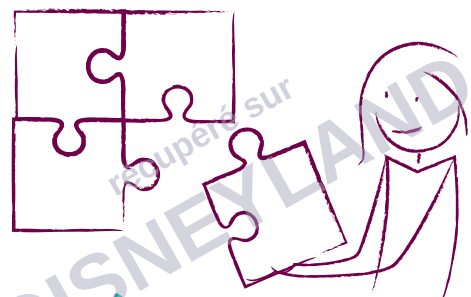
3

QUI SONT LES ACTEURS DE LA RECHERCHE DE RECLASSEMENT ?

RESPONSABLE HIÉRARCHIQUE

MEMBRES DU CME

MISSION HANDICAP



RÉFÉRENT INAPTITUDE ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI

ÉQUIPE RH

MÉDECIN DU TRAVAIL

TALENT ACQUISITION

VOUS

TOUS ACTEURS !

Votre mobilisation et celle de tous les acteurs en interne sont indispensables pour assurer le succès de la procédure de reclassement. Mais avant tout, **c'est à vous d'être acteur de votre reclassement.**

UNSA DISNEYLAND PARIS
récupéré sur

Téléchargé sur unsa-disney.fr le 15 novembre 2026 à 02:00 · UNSA Disneyland Paris

INFO 4

QUAND DÉCLENCHER L'ENTRETIEN AVEC LE RÉFÉRENT INAPTITUDE ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI (RIME) ?



Dès réception de l'avis d'inaptitude, le Référent Inaptitude et Maintien dans l'Emploi vous reçoit pour faire un point sur votre situation. Lors de ce point, il est important de vous munir de votre CV actualisé.

POURQUOI :

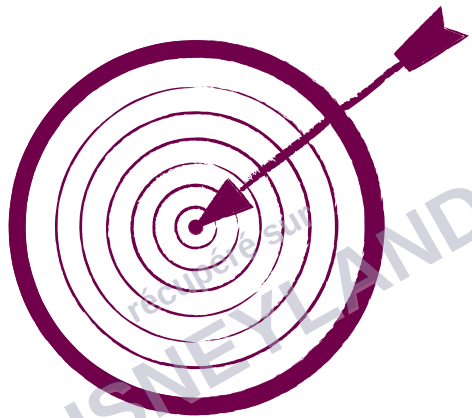
- recueillir toutes les informations sur vos qualifications professionnelles (diplômes, parcours, expériences...),
- communiquer sur les étapes du processus de reclassement et sur le rôle de chacun,
- fixer une date d'entretien avec la Mission Handicap, si un médecin vous a conseillé de monter un dossier de RQTH (Reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé),
- s'assurer de votre compréhension du process et de votre motivation.

Téléchargé sur UNSA DISNEYLAND PARIS
Téléchargé sur unsa-disney.fr le 15 novembre 2026 à 02:00 · UNSA Disneyland Paris

INFO

5

QUELS SONT LES OBJECTIFS DE L'ENTRETIEN AVEC LE RIME ?



L'objectif de cet entretien est d'**évaluer vos compétences, de recueillir vos souhaits** et projets éventuels de reconversion et vous accompagner à développer un projet professionnel cohérent.

En collaboration avec votre Référent Ressources Humaines et votre manager, le RIME **étudie tous les postes pouvant vous être proposés** en fonction de vos capacités, vos compétences et vos restrictions médicales ; il **vous incite à postuler aussi en interne à des postes qui vous correspondent.** Il peut aussi vous proposer de vous présenter à des entretiens.

Le RIME vous présente également les différents dispositifs de droit commun pour faciliter votre reconversion professionnelle voire votre reclassement (exemples : les dispositifs de formation existants, aide dans la mise en œuvre d'un projet de formation...).

UNSA DISNEYLAND PARIS
récupéré sur

Téléchargé sur unsa-disney.fr le 15 novembre 2026 à 02:00 · UNSA Disneyland Paris

INFO 6

COMMENT SE PASSE LA RECHERCHE D'UN POSTE ?

Le poste recherché doit être compatible avec vos restrictions médicales, vos aptitudes et vos compétences professionnelles. La recherche de reclassement doit donc porter sur un **emploi approprié à vos aptitudes médicales et compatible avec les recommandations du médecin du travail.** Ce sont les seules conditions qui sont posées par le Code du travail.



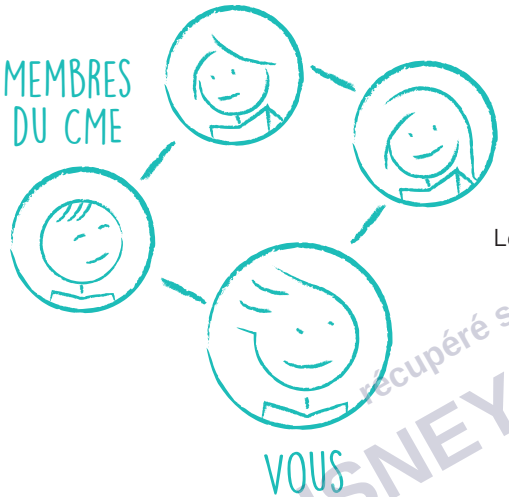
Le reclassement peut s'accompagner d'un changement de cœfficient et/ou de statut si le poste proposé ne justifie pas le maintien du cœfficient et/ou statut antérieur. Il vous appartiendra de vous positionner sur la proposition en fonction de ces éléments.

récupéré sur UNSA DISNEYLAND PARIS

Téléchargé sur unsa-disney.fr le 15 novembre 2026 à 02:00 - UNSA Disneyland Paris

INFO

7



QUEL EST LE RÔLE DU COMITÉ DE MAINTIEN À L'EMPLOI (CME) ?

Lorsque votre reclassement n'a pas pu intervenir dans les 2 mois suivants votre inaptitude, le CME doit être réuni. Ce comité **permet d'évoquer les situations individuelles d'inaptitudes, tout en préservant la confidentialité médicale afin d'envisager toutes les solutions de reclassement.**

Le Comité est composé des personnes suivantes :

- le RIME,
- 1 Référent Ressources Humaines de l'établissement auquel vous appartenez (facultatif),
- 1 Référent Talent Acquisition (facultatif),
- le médecin du travail qui a prononcé l'inaptitude,
- 1 assistante sociale,
- les représentants des organisations syndicales représentatives.

Sont également invités le secrétaire ou un membre du CSSCT de l'établissement auquel vous appartenez ainsi que votre responsable hiérarchique.

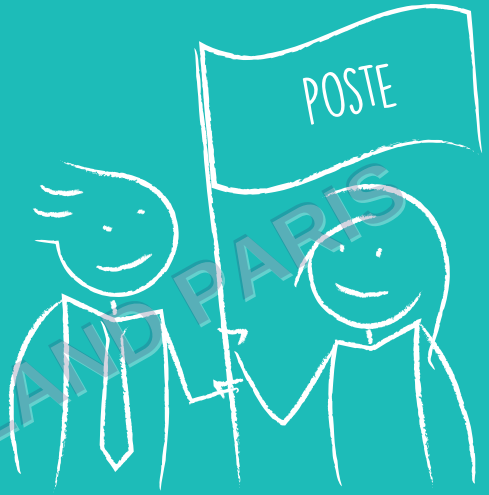
Préalablement à la réunion, il est d'usage que les organisations syndicales (OS) vous contacte afin de vous expliquer le déroulement de la réunion et de faire un point de situation. Le RIME et le médecin du travail restent vos interlocuteurs pour répondre à vos interrogations concernant ce comité. En revanche, vous ne pourrez pas y assister.

récupéré sur UNSA DISNEYLAND PARIS

Téléchargé sur unsa-disney.fr le 15 novembre 2026 à 02:00 · UNSA Disneyland Paris

QUE SE PASSE-T-IL QUAND UN POSTE EST IDENTIFIÉ ?

INFO



Le RIME, un Référent Ressources Humaines, un Référent Talent Acquisition et le responsable hiérarchique enregistrant un besoin font le point ensemble afin de procéder à une validation de principe du poste identifié. Il s'agit ainsi de voir si vous remplissez les prérequis et possédez les compétences demandées. **Le RIME s'assure également auprès du médecin du travail** qui a prononcé votre inaptitude que **le poste envisagé respecte vos restrictions médicales**. Si besoin, le médecin du travail pourra solliciter son collègue en charge du secteur de destination pour confirmer ou non son avis.

Une fois tous ces points validés, vous pourrez passer un entretien avec le recruteur ou le manager qui recrute.

Si le poste envisagé se situe sur un autre établissement que celui au sein duquel vous êtes affecté (ex. : un salarié qui travaillait sur l'hôtel Newport et pour lequel un poste est envisagé au sein d'une boutique des Walt Disney Studios), les référents Ressources Humaines des 2 établissements seront impliqués dans ces échanges.

Attention car si vous refusez de vous rendre à l'entretien ou si vous refusez le poste proposé, le licenciement pourra être envisagé.

UNSA DISNEYLAND PARIS

Téléchargé sur unsa-disney.fr le 15 novembre 2026 à 02:00 · UNSA Disneyland Paris

INFO



QUEL EST LE RÔLE DES MEMBRES DES CSSCT ?

Quand le médecin du travail confirme la compatibilité avec votre état de santé du poste envisagé, **le projet de reclassement doit être présenté aux membres de la CSSCT de l'établissement auquel vous appartenez pour avis motivé et cela avant que la proposition ne vous soit faite.** Il s'agit d'une obligation issue du Code du travail. En vue de la réunion, il sera donné aux membres du CSSCT tous les renseignements utiles sur le projet de reclassement (ex. : poste envisagé, horaires, cœfficient...).

Avant la réunion, **les membres du CSSCT pourront prendre contact avec vous afin de recueillir votre avis** sur la proposition de reclassement qui va vous être faite. Il s'agit d'une simple consultation, si les membres du CSSCT se prononcent contre la proposition de reclassement, la procédure peut être néanmoins poursuivie. Un avis motivé de la CSSCT sera ensuite présenté en CSE (Comité Social et Economique) pour validation de la proposition de reclassement.

récupéré sur UNSA DISNEYLAND PARIS

Téléchargé sur unsa-disney.fr le 15 novembre 2026 à 02:00 · UNSA Disneyland Paris

INFO

10

QUELS SONT LES IMPACTS DU RECLASSEMENT SUR LE SALAIRE ?



POUR UNE INAPTITUDE SUITE À UN ACCIDENT DU TRAVAIL OU UNE MALADIE PROFESSIONNELLE

Le reclassement s'opère sur un poste **avec une rémunération au minimum égale à la précédente rémunération.** Votre salaire de base intégrera les primes précédemment versées en considération des fonctions que vous occupez, sur la base de la moyenne des primes versées au cours des 12 derniers mois précédant l'avis d'inaptitude ou des 36 derniers mois si cela est plus favorable.

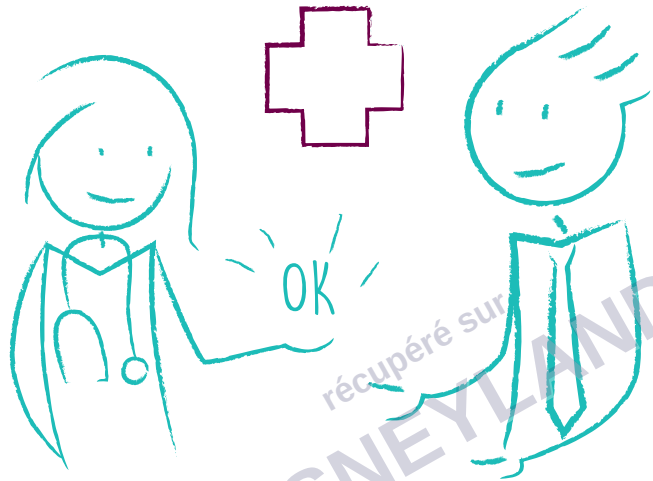
POUR UNE INAPTITUDE SUITE À UNE MALADIE NON PROFESSIONNELLE OU UN ACCIDENT DE TRAJET

Le reclassement s'opère sur un poste assorti d'**un salaire de base au minimum égal au précédent salaire de base.** Toutefois, si vous bénéficiez d'une prime de nuit, il est convenu que celle-ci soit réintégrée dans votre salaire de base, sur la base de la moyenne des primes de nuit versées au cours des 12 derniers mois précédant l'avis d'inaptitude ou des 36 derniers mois si cela est plus favorable.

UNSA DISNEYLAND PARIS
récupéré sur

Téléchargé sur unsa-disney.fr le 15 novembre 2025 à 02:20 - UNSA Disneyland Paris

INFO



POURQUOI UNE NOUVELLE VISITE MÉDICALE ?

Si vous acceptez la proposition de poste, Référent Ressources Humaines et/ou Manager d'accueil organise une visite médicale avec le médecin du travail qui a en charge le secteur d'activité dans lequel vous allez être amené à travailler.

Cette visite médicale obligatoire permet de s'assurer de l'absence de contre-indication médicale à occuper le poste proposé.

récupéré sur UNSA DISNEYLAND PARIS

Téléchargé sur unsa-disney.fr le 15 novembre 2026 à 02:00 · UNSA Disneyland Paris

POURQUOI L'AVENANT AU CONTRAT DE TRAVAIL ?

INFO

12



Cet avenant **officialise le nouveau poste.** Dès confirmation officielle de votre aptitude au poste par le médecin du travail, le Référent Ressources Humaines de votre établissement d'accueil vous adresse un avenant à votre contrat de travail et en informe le Référent Ressources Humaines de votre établissement de destination.

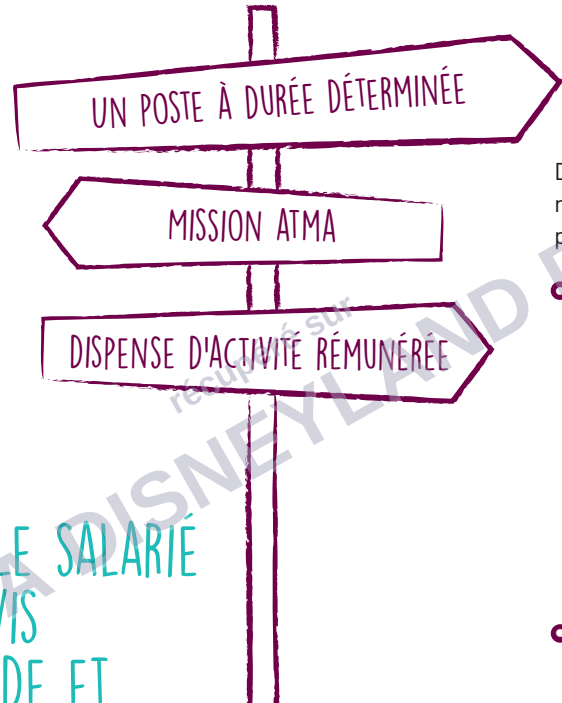
Vous disposez d'un **délai de 15 jours calendaires maximum (du lundi au dimanche inclus) pour signer l'avenant.**

UNSA DISNEYLAND PARIS
récupéré sur

Téléchargé sur unsa-disney.fr le 15 novembre 2026 à 02:00 · UNSA Disneyland Paris

INFO

13



QUE FAIT LE SALARIÉ ENTRE L'AVIS D'INAPTITUDE ET LE RECLASSEMENT ?

récupéré sur UNSA DISNEYLAND PARIS

Durant la période qui sépare l'inaptitude du reclassement définitif, plusieurs solutions peuvent être envisagées :

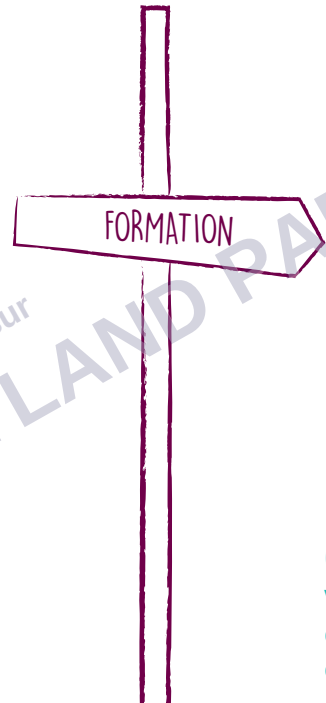
- **Un poste à durée déterminée :** vous êtes affecté sur un poste de travail de manière temporaire. Un avenant à votre contrat de travail est alors établi qui précise les éléments liés à ce poste (libellé emploi, salaire, horaires…). Bien entendu, avant que ce poste ne vous soit proposé, le Référent Ressources Humaines aura sollicité l'avis de votre médecin du travail afin qu'il confirme votre aptitude.

- **Une affectation dans le cadre d'une mission en ATMA** (Affectation Temporaire Médicalement Adaptée). *Voir l'info n°15.* Au même titre que pour le CDD, le RIME sollicitera l'avis de votre médecin du travail afin qu'il confirme votre aptitude.

Téléchargé sur unsa-disney.fr le 15 novembre 2026 à 02:00 · UNSA Disneyland Paris

- **Exceptionnellement, une dispense d'activité rémunérée.** Il est possible que le Référent Ressources Humaines ne dispose pas immédiatement de solution à vous proposer à la suite de votre inaptitude. Pour vous permettre de continuer à percevoir votre rémunération, vous êtes donc placé en dispense d'activité rémunérée. **Attention, nous vous rappelons que vous devez vous rendre disponible pour tous les rendez-vous proposés.**

Vous pouvez également **profiter de cette période pour suivre une formation** afin de faciliter votre reclassement et développer vos compétences. Des outils sont à votre disposition : compte personnel de formation, Projet Transition Professionnel, VAE, bilan de compétences. Renseignez-vous auprès de votre Référent Ressources Humaines ou RIME.



Attention, cette dispense d'activité rémunérée doit être d'une durée limitée et un contact téléphonique ou par mail régulier doit être maintenu afin de vous tenir informé des démarches entreprises.

FOCUS

CONGÉS PAYÉS

Vous êtes soumis aux mêmes règles que les autres salariés dans le cadre de la pose de congés.

À savoir : votre congé principal est à prendre entre le 01/06 et 31/10, pour une durée minimum de 10 jours consécutifs et le solde à prendre avant le 31/05.

récupéré sur UNSA DISNEYLAND PARIS

Téléchargé sur unsa-disney.fr le 15 novembre 2026 à 02:00 · UNSA Disneyland Paris

INFO

14



QUELLE EST LA RÉMUNÉRATION DU SALARIÉ ENTRE L'AVIS D'INAPTITUDE ET LE RECLASSEMENT ?

La rémunération que vous percevrez dépendra de votre situation.

Si vous êtes en poste à durée déterminée, vous percevrez le salaire qui figure sur l'avenant que vous avez signé.

En revanche, **si vous êtes en affectation dans le cadre d'une mission en ATMA ou en dispense d'activité rémunérée,** vous bénéficierez d'un **maintien de votre rémunération globale.** Ainsi, vous percevrez votre salaire de base et si nécessaire une prime d'affectation temporaire qui viendra compenser la perte des primes que vous perceviez dans le cadre de votre activité (ex. : vous perceviez une prime d'habillage). La prime d'affectation temporaire est calculée sur la base de la moyenne des primes versées sur les 12 mois précédant le 1er avis d'inaptitude.

Récupéré sur UNSA DISNEYLAND PARIS

Téléchargé sur unsa-disney.fr le 15 novembre 2020 à 02:00 - UNSA Disneyland Paris



INFO 15

QU'EST-CE QUE L'AFFECTATION TEMPORAIRE MÉDICALEMENT ADAPTÉE (ATMA) ?

Une mission en ATMA vous permet de continuer à exercer une activité professionnelle (et donc de percevoir votre rémunération) mais également d'approfondir vos connaissances et vos compétences facilitant ainsi à terme votre reclassement définitif.

L'ATMA peut également :

- être une **période de découverte d'un autre métier,**
- **servir à confirmer/infirmer votre intérêt pour un poste** et ceci toujours dans l'optique de faciliter votre reclassement,
- soulager un service pendant une période de surcroît de travail,
- accompagner la mise en œuvre d'un nouveau projet.

La mission en ATMA ne peut dépasser une **durée maximale de 6 mois** sauf validation exceptionnelle par le RIME et consultation des membres du CME.

récupéré sur UNSA DISNEYLAND PARIS

Téléchargé sur unsa-disney.fr le 15 novembre 2026 à 02:00 · UNSA Disneyland Paris

INFO

16



QUELLE EST LA SITUATION DU SALARIÉ EN ATMA ?

Durant cette période d'ATMA, **vous restez rattaché à votre établissement d'origine** et cela même si votre mission s'effectue dans un autre établissement ; **vous ne signez pas d'avenant à votre contrat de travail** mais une lettre de mission d'ATMA pour formaliser la durée et les missions attendues. C'est donc le Référent Ressources Humaines de l'établissement d'origine qui reste chargé de votre suivi administratif en liaison étroite, s'il y a lieu, avec le Référent Ressources Humaines de l'établissement et le RIME au sein duquel vous réalisez votre ATMA.

Cette lettre de mission pourra vous être transmise sur votre coffre-fort personnel.

Téléchargé sur unsa-disney.fr le 15 novembre 2026 à 02:00 · UNSA Disneyland Paris

Lors de chaque mission en ATMA, vous devez bénéficier des accompagnements nécessaires à votre prise de fonction afin que celle-ci se déroule dans des conditions optimales. **Vous devez être intégré au sein du service d'accueil au même titre que les salariés en poste** (ex. : participation aux réunions d'équipe).

Des points réguliers devront être organisés avec vous, le RIME et votre manager afin de veiller au suivi régulier de la mission et à son bon déroulement, un lien devra aussi être maintenu avec votre établissement et/ou votre service d'origine.

En tant que salarié en mission il vous appartient de communiquer toutes informations concernant votre situation (absences, congés payés,...) auprès de votre établissement d'origine et établissement d'accueil.



Comme tout salarié de l'Entreprise, vous devrez bénéficier d'un entretien annuel, entretien qui sera réalisé par le responsable hiérarchique de votre établissement d'origine étant précisé que cet entretien d'évaluation aura été préparé avec le responsable hiérarchique du service au sein duquel vous effectuez votre mission.

UNSA DISNEYLAND PARIS
Récupéré sur

Téléchargé sur unsa-disney.fr le 15 novembre 2026 à 02:00 · UNSA Disneyland Paris

QUELQUES NUMÉROS UTILES

Standard DLP		01 64 74 40 00
Service Social	Bâtiment ImagiNations, 1er étage thehubdlp.disney.com/fr/complex/service-socialdlp.service.social@disney.com	01 64 74 (4) 43 19
Mission Handicap	Bâtiment ImagiNations, 1er étage dlp.mission.handicap@disney.com	01 64 74 (4) 36 32
Mission Emploi Seniors	Bâtiment Bellini	01 64 74 (4) 61 35
GHRO	Bâtiment Bellini	122 01 60 30 00 10
Service Santé au Travail	Bâtiment Mickey Mouse dlp.astreinte.medecin@disney.com	01 64 74 (4) 55 63
MERCER – Gestion DLP	Bâtiment Baloo, BP 100 77777 Marne-la-Vallée Cedex 04 MERCER France, TSA 51801 28039 CHARTES CEDEX	01 64 74 (4) 47 86
Mutualité Sociale Agricole 77 (MSA)	www.msa.fr	01 30 63 88 80
MDPH	www.mdph.fr	
Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)	www.ameli.fr	36 46
Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Île-de-France (CRAMIF)	www.cramif.fr	01 40 05 32 64
STIMULUS (cellule d'écoute psy)		0801 802 213

UNSA DISNEYLAND PARIS
réalisé sur zcomme

zcomme Janvier 2026

Disneyland PARIS

paplers Agissez pour le recyclage des papiers avec Disneyland Paris et Ecofolio.

Téléchargé sur unsa-disney.fr le 15 novembre 2026 à 02:00 · UNSA Disneyland Paris